



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance extraordinaire du 22 juillet 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 22 juillet 2025 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
	Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
	Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
	Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
	Madame	Monique Pelletier	Conseillère
	Monsieur	Steve Millar	Conseiller
	Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale par intérim, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2025-07-22-210

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000	OUVERTURE DE LA SÉANCE
0-1	Ouverture de la séance
0-2	Adoption de l'ordre du jour
100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
110	Conseil municipal
130	Gestion financière et administrative
160	Ressources humaines
160-1	Embauche – Opérateur de collectes des matières résiduelles et voirie
160-2	Entérinement d'embauche – Opérateur de collectes des matières résiduelles et voirie



200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
200-1	Autorisation de signature de l'entente incendie Bouchette – Blue Sea
300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
400-1	Modification du calendrier de collecte des matières résiduelles
500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
700	LOISIRS ET CULTURE
800	CORRESPONDANCE
900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
1100	LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
110	Conseil municipal
130	Gestion financière et administrative
160	Ressources humaines

160-1 Embauche – Opérateur de collectes des matières résiduelles et voirie

M.B. 2025-07-22-211

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite pourvoir un poste d'opérateur affecté à la collecte des matières résiduelles et aux travaux de voirie ;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a procédé à l'analyse des candidatures reçues et a tenu des entrevues avec les candidats intéressés ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Pascal Saumure, et résolu :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de Raymond Charron au poste d'opérateur aux collectes des matières résiduelles et à la voirie ;

QUE les conditions de travail, incluant le salaire et les avantages sociaux, soient établis conformément à la politique salariale municipale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité



160-2 **Entérinement d’embauche – Opérateur de collectes des matières résiduelles et voirie**

M.B. 2025-07-22-212

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l’embauche d’un opérateur affecté à la collecte des matières résiduelles et aux travaux de voirie ;

CONSIDÉRANT QUE cette embauche devait être effectuée dans les meilleurs délais pour répondre aux besoins opérationnels ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Monique Pelletier, et résolu :

QUE le conseil municipal autorise l’embauche de Pascal Pelletier au poste d’opérateur aux collectes des matières résiduelles et à la voirie ;

QUE les conditions de travail, incluant le salaire et les avantages sociaux, soient établis conformément à la politique salariale municipale en vigueur.

Adoptée à l’unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

Note au procès-verbal

Le conseiller, Monsieur Pascal Saumure, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement du point 200-1.

200-1 **Autorisation de signature de l’entente incendie Bouchette – Blue Sea**

M.B. 2025-07-22-213

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite conclure une entente intermunicipale en matière de protection contre l’incendie avec la Municipalité de Blue Sea afin d’assurer le partage des ressources en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l’entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Marc Poirier, et résolu :

QUE le maire, Monsieur Steve Lefebvre, et la directrice générale par intérim, Madame Patricia Larivière, soient autorisés à signer ladite entente au nom de la Municipalité de Bouchette.

Adoptée à la majorité des membres présents

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---



Note au procès-verbal

Le conseiller, Monsieur Pascal Saumure, reprend son siège à la table du conseil.

400-1 Modification du calendrier de collecte des matières résiduelles

M.B. 2025-07-22-214

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité assure désormais elle-même la collecte des matières résiduelles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement municipal utilisé pour la collecte diffère de celui utilisé auparavant par l'entrepreneur privé;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles conditions d'opération rendent la collecte plus difficile et plus longue, nécessitant une révision de l'organisation du travail;

CONSIDÉRANT QU'afin d'améliorer l'efficacité, la sécurité et la qualité du service offert aux citoyens, il est proposé de diviser le territoire en deux circuits distincts avec un calendrier de collecte adapté;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu:

QUE le conseil municipal autorise la modification du calendrier de collecte des matières résiduelles afin de créer deux circuits distincts de collecte sur le territoire;

QUE cette modification entre en vigueur à compter du 1^{er} août 2025 et soit communiquée à la population par les moyens appropriés (site Internet, bulletin municipal, affichage, distribution porte à porte etc.);

QUE la direction générale soit mandatée pour assurer la mise en œuvre de ce changement et effectuer les ajustements nécessaires en lien avec la logistique, les horaires et la communication avec les citoyens.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
700	LOISIRS ET CULTURE
800	CORRESPONDANCE
900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question



1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

1100 **Levée de la séance**

M.B. 2025-07-22-215

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h05.

Adoptée à l’unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale par intérim et
Greffière-trésorière par intérim